

Contrôle sanitaire des  
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :  
CLAUDINE GARNIER - 02 38 77 33 62  
Fax : 02 37 36 29 93

Destinataire(s)  
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE GAS

[résultats à afficher en mairie](#)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

**GAS**

Prélèvement	00101129	Commune	GAS
Unité de gestion	0155 GAS	Prélevé le :	mardi 16 octobre 2018 à 11h20
Installation	UDI 001131 GAS	par :	SYLVAIN SAUBUSSE
Point de surveillance	P 0000002215 LE BOURG	Type visite :	D1
Localisation exacte	MAIRIE		

**Mesures de terrain**

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	17,6	°C				25,00
pH	7,4	unité pH			6,50	9,00
Chlore libre	0,07	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	0,09	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

**Analyses laboratoire**

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSEHL) 6901  
Type del'analyse : 28D1 Code SISE de l'analyse : 00107183 Référence laboratoire : LSE1810-38806

**CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES**

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0,1	NFU				2,00

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

**EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE**

pH	7,54	unité pH			6,50	9,00
----	------	----------	--	--	------	------

**MINERALISATION**

Conductivité à 25°C	674	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

**PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES**

Ammonium (en NH <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	28,8	mg/L		50,00		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00101129)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés. Toutefois, les analyses réalisées en production révèlent une teneur en perchlorates supérieure au seuil de 4 µg/l. En conséquence et conformément à l'avis de l'ANSES, il convient de recommander à la population de limiter l'usage de l'eau du robinet pour les enfants de moins de 6 mois et de privilégier l'utilisation d'eau embouteillée pour la préparation des biberons.

Chartres, le 20 novembre 2018

P/la Préfète,  
P/ le délégué départemental,  
le responsable de l'unité  
eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF